

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mmes DARRIET –JAUBERTIE - MEYER - RISPAIL
MM. BORDESSOULLES - CHALOUPIN - CLAUDEL - DUFFILLOL - GARRIGUES –
MAGOT NORMANT - RASSIS - THOMAS

Absent excusé : M. DELAGE ayant donné procuration à M. NORMANT

Monsieur Guillaume NORMANT est élu secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU 29 JUIN 2023

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion en date du 21 juin 2023.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1
N° 2023-025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

CRÉDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
DI 041 / 21538 (ordre)	Autres réseaux	24 537,62 €
RI 041/167 (ordre)	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	24 537,62 €
Total		49 075,24 €

DECISION MODIFICATIVE N° 2
2023-026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

CRÉDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
DF 014 / 739118	Autres reversements et restitutions/contributions directes	1 818,00 €
Total		1 818,00 €

CREDITS A RÉDUIRE

Imputation	Nature	Montant
DF 011 / 6068	Autres matières et fournitures	1 818,00 €
Total		1 818,00 €

DECISION MODIFICATIVE N° 3
2023-027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2023

COMPTES DÉPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
023 / 023 (DF)	Virement à la section d'investissement	20 000,00	
27/ 276348 (DI)	Autres Communes	99 712,00	
011 / 618 (DF)	Divers		20 000,00
Total		119 712,00	20 000,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 (RI)	Virement de la section d'exploitation	20 000,00	
024/024 (RI)	Produits des cessions d'immobilisations	79 712,00	
Total		99 712,00	0,00

ADOPTION DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HAMEAU DE GATINE

Monsieur le Maire signale que Monsieur Rémy MAGOT, accompagné de notre Secrétaire Mylène DARROMAN, a rencontré Monsieur VETIL du Service de Gestion Comptable (Trésor Public). De cette entrevue en découle la possibilité de créer un budget annexe adossé au budget principal. Il conviendra d'abonder ce budget de 20 000 € plus 79 712 € qui correspond au montant moyen de la vente du premier lot du Hameau de Gatine. Cela va entraîner la demande d'un prêt relais de 100 000 €. Monsieur VETIL nous conseille de réaliser un emprunt du montant du premier lot et de procéder au remboursement en suivant la vente des lots.

La Commission d'appel d'offres sera relancée afin de démarcher trois banques pour ce prêt relais (un retour pour décembre est demandé) qui ne devra pas dépasser 24 mois, dans le domaine du possible. Cette opération est une suite logique de la création du lotissement.

Monsieur ESCANDE, maître d'oeuvre du futur lotissement, demande la signature de devis pour les études de sols, la gestion eaux pluviales et la loi sur l'eau. Monsieur le Maire précise que les devis ont été signés et que les travaux de carottage sont entamés ce jour.

Délibération n° 2023-028

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe ;
Entendu le rapport de Monsieur Magot, Adjoint délégué aux finances ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➤ DÉCIDE de voter le budget annexe de la Commune pour l'exercice 2023

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans vote formel sur chacun des chapitres

➤ ADOPTE le budget annexe de la Commune pour l'exercice 2023, équilibré comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 99 712,00 €
Recettes : 99 712,00 €

Section d'investissement :

Dépenses : 99 712,00 €
Recettes : 99 712,00 €

TRAVAUX PMR LA MAISON DE BIEUJAC

Monsieur le Maire fait compte-rendu au Conseil Municipal de l'avancée des travaux PMR de la Maison de Bieujac. Il rapporte que des mauvaises surprises sont survenues : l'entreprise GERBEC chargée de la plomberie est tombée en liquidation judiciaire et un problème de tuyaux qui n'alimentent pas les toilettes a été détecté. Monsieur CASTANDET, plombier remplaçant au pied levé, a trouvé la solution pour cette alimentation et a réparé également une fuite dans le coffrage de placo plâtre. Monsieur le Maire remercie Monsieur CASTANDET pour sa réactivité. Un autre problème a été identifié au WC de l'étage qui est fendu et doit être remplacé rapidement en régie. Il s'avère également que la porte à galandage a une légère anomalie. Monsieur PEYRILLE, peintre, va corriger la situation. Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur PEYRILLE ainsi que Monsieur DARRIET, électricien, qui sont très disponibles pour réparer les problèmes.

L'inauguration de ces travaux est prévue samedi et la Mairie participe pour le pot de bienvenue. Au bilan, les travaux sont terminés. Il ne manque plus que les pictogrammes HANDI NORME qui doivent arriver bientôt.

Au niveau des finances, le projet bien aidé par les subventions reste dans la cadre des prévisions avec un peu de dépassement engendré aussi par l'embellissement de la salle de bar et la reprise du carrelage de l'arrière salle, travaux s'avérant logiques dans l'accomplissement de l'opération.

Le Conseil Municipal n'oublie pas qu'il faudra refaire l'électricité du bâtiment et remplacer la cuve fuel par du pack air-eau, plus environnemental et pour une mise en conformité de ce bâtiment ouvert au public.

TRAVAUX ROUTE DE SABLET ET ALLEE DE MAUCO

Les travaux de réhabilitation de la Route de Sablet et de l'Allée de Mauco ont été réalisés cet été par la société EUROVIA. Ces deux voies ont été refaites à neuf, la Route de Sablet ayant été réalisées pour moitié avec la Commune de Saint Loubert propriétaire mitoyenne dans sa longueur de la voie

Aujourd'hui d'autres voies communales doivent être reprises mais pour cela nous devons finir nos emprunts (2024-2025). La Commission Voirie travaille d'ores et déjà par quartier sur un projet de reprise totale des routes de la Commune (projet de réfection qui débutera en 2024), phasage qui sera programmé par zonage. Un plan d'action doit être réalisé avec un inventaire des routes à faire dans un ordre prioritaire par niveau de dégradation et d'urgence.

TRAVAUX ECOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur le Sous-Préfet a été sollicité à propos du fonds vert qui pourrait apporter une aide financière importante dans le projet de réhabilitation de l'école. Toujours en attente de l'obtention de cette subvention, Monsieur le Maire signale qu'en cas de conclusion positive, Monsieur le Sous-Préfet viendra présenter en Conseil Municipal ce fonds vert qui rendra viable le projet de réhabilitation de l'école. En attente de ce résultat, si les travaux se font, il faudra peut-être envisager de réquisitionner la salle des fêtes pour installer les classes en cas de gênes trop importantes liées au bruit et à la sécurité des élèves. Ce sera une discussion avec le corps enseignant, à ce moment-là, mais nous devons anticiper et sanctuariser la salle des fêtes en journée, pour un éventuel besoin de l'école.

TRAVAUX TROTTOIRS DU BOURG

Monsieur le Maire déclare que 10 m³ de 0/20 calcaire ont été commandés pour reprendre les trottoirs du Bourg qui commencent à donner des signes de vétusté. Ils seront repris de la même manière que la Place des marronniers. Une étude sur les trottoirs du Hameau de la Place Verte sera réalisée en suivant, pour les recharger de la même manière.

SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire précise qu'avec la rentrée, les associations sont revenues à la salle polyvalente mais que la lumière reste allumée et la porte ouverte sur la première semaine. Lors de la prochaine réunion des associations, un rappel des règles sera fait à l'ensemble des associations, pour surveiller la bonne fermeture des portes, l'extinction des lumières, la propreté des sanitaires et rappeler que personne ne doit toucher au compteur électrique.

JARDIN DU SOUVENIR

Monsieur le Maire informe que notre agent technique a fait la maçonnerie et les travaux sont en bonne voie pour être achevés avant la fin de l'année.

COMPTE RENDU DE REUNION

SIRP

Monsieur Ludovic BORDESSOULLES évoque la réunion de rentrée qui s'est déroulée fin août. Le dossier des subventions a été évoqué, de même que la réunion avec parents. Enfin la fin des TAP a été actée pour la rentrée 2024.

La réunion organisée par le Président du SIRP, avec les parents a attiré du monde (environ 30 personnes). La nouvelle tarification a été acceptée malgré les erreurs présentées. En effet les parents n'ont pas été prévenus du changement de tarif ; l'information a été envoyée le vendredi alors que la rentrée a eu lieu le lundi).

COMPTE RENDU COMMISSIONS

GROUPE FOOD TRUCK

Pour un premier bilan, les deux commerçantes tournent très bien. Ismaël LENESTOUR a demandé la possibilité de vendre des chichis. Le groupe est d'accord car c'est un commerçant du village qui sera installé aux mêmes conditions que les autres. Le Conseil Municipal est d'accord mais pas au-delà de trois commerces car la place est limitée et la gestion plus compliquée. Nous constatons que cela attire du monde et c'est tant mieux. L'idée d'un repas comme un marché gourmand pourrait être envisagé dans l'été. Monsieur Christophe RASSIS demande de refaire un pot public si Ismaël LENESTOUR vient.

AFFAIRES SOCIALES

Une réunion de la Commission s'est tenue le 5 juillet dernier pour la procédure de gestion de crise en cas de canicule, gestion de contact des seniors (par les binômes distribution colis Noël). Des entretiens téléphoniques sont prévus pour les binômes pour contacter les personnes en difficultés. D'autres idées ont été évoquées comme un livret de type de plaquette nationale,

le développement des informations de prévention auprès des agents municipaux, l'intégration au document unique ainsi que la solution pour cibler un point frais dans la Commune.

L'été a été clément sauf une période vers le 15 août, période où nous avons communiqué. Une réunion se tiendra cet hiver pour préparer 2024. Monsieur Laurent CLAUDEL précise que nous avons la chance de ne pas avoir trop de personnes en difficultés dans la Commune.

Monsieur le Maire signale que dans la future réflexion sur une Convention d'Aménagement de Bourg. Il faudra intégrer la notion du point frais ainsi que la possibilité d'avoir un point d'eau occasionnel, de type « brumisateur » sous les marronniers lors de nos manifestations en été. Cela deviendra sans doute indispensable pour l'avenir.

QUESTIONS DIVERSES

Lien urbanisme : Monsieur le Maire signale qu'au 1^{er} janvier 2024 plus aucun dossier papiers ne sera fait en Mairie. Tout devra se faire en dématérialisation. Cela soulagera notre service urbanisme qui a beaucoup de dossiers à traiter (un encart sera prévu dans bulletin municipal à ce sujet).

Bacs roulants SICTOM : La distribution des bacs roulants pour les ordures ménagères s'est bien passée avec l'aide des services du SICTOM. Il reste environ dix bacs non réclamés, stockés à l'entrepôt qui seront récupérés au compte-goutte. Les bacs jaunes devraient être distribués plus vite que prévu (coût de l'opération : 2,5 millions d'euros pour le SICTOM). Cette opération par Commune se fera sur plusieurs années.

Zone de végéterie : A ce jour, ce sont 51 contrats qui ont été signés par les Bieujacais. Les retours sont excellents et aucune incivilité n'a été identifiée. Trois formations ont été organisées par la Commune et le personnel du SICTOM sur ce site.

Diocèse : Une demande de réponse pour le point frais en cas de canicule a été formulée par Monsieur le Maire au diocèse lors de sa rencontre avec le Père Jean MAUREL le 9 Août. Ce dernier devait en faire part à l'archevêché. Nous n'avons reçu aucune réponse de l'archevêque à ce jour. Cette non réponse vaut réponse. En tant que propriétaire, la Commune, si le besoin de mettre quelqu'un à l'abri survient, il sera installé dans l'église. Cette décision est une décision communale unanime.

Ecole : La Directrice de l'école a présenté un projet de classe de neige à Peyragudes (1 semaine). Le devis du transport par bus s'élève à 3 500 €. Elle demande la possibilité d'une participation exceptionnelle de la Commune pour mars 2024. Une participation financière à hauteur de 1500 € est envisagée. Cette somme est la même qu'en 2023, pour avoir soutenu un projet sur la commune (feu d'artifice).

Vols de plaques : Monsieur Guillaume NORMANT a déposé plainte au nom de la Commune pour le vol au total de 25 plaques de rues dimanche dernier.

Signalisation : La date du samedi 14 octobre matin a été retenue pour faire une session de creusement de trous pour implanter les derniers panneaux de signalisation (30 km/h et agglomération) sur nos routes communales.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 19 Octobre 2023 à 19 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 55

Le Secrétaire de séance,
Guillaume NORMANT

Le Maire,
Frédéric BIRAC